

Séance ordinaire du 2 avril 2024
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Délibération n°02042024D23

Objet : Suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal de deuxième classe à 32 h / semaine

Date de la convocation et de l'affichage : 26 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote :

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Le 2 avril 2024, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Franck VILLAND.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND	X			
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER	X			
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET	X			
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS	X			
Aly DIARRA		X		Franck VILLAND
Daniel GALLET	X			
Gilbert LOYET		X		Daniel GALLET
Annie BERARD	X			
Jean-Marie GUILLOT	X			
Chantal GIRAUD	X			
Christine CARREL	X			
Roger BILLARD			X	
Régine DUCRET	X			
André VIBOUD	X			
Lionel CORDEL	X			
Fabien CHAMPONNOIS	X			
Séverine DEBERNARDI	X			
Sarah HENICKE			X	
Mylène AVILA	X			

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20240402-02042024D23-DE
Date de réception préfecture : 19/04/2024

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Jean-Luc PLAGNOL	X			
Daniel LABORET	X			
Francine BORDON	X			
Ghislain GARLATTI	X			
Elodie DA SILVA	X			
Yves GOAËR	X			

Secrétaire de séance : Chantal GIRAUD

Rapporteur : Evelyne FOURNIER, Adjointe au Maire en charge des ressources humaines, de la communication et de la participation citoyenne

Exposé des motifs :

Vu l'article L.313-1 du code général de la fonction publique,
Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 21 mars 2024,

Lors de la séance du 13 février dernier, le conseil municipal a créé un poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe afin de permettre la nomination d'un agent éligible à un avancement de grade, sur ce poste. Il convient donc de supprimer le poste d'adjoint d'animation principal de deuxième classe occupé précédemment par l'agent ayant avancé en grade.

Cette suppression de poste a fait l'objet d'un avis favorable du comité social territorial.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **SUPPRIME** du tableau des effectifs un emploi permanent d'adjoint d'animation principal de 2ème classe, à temps non-complet, à raison de 32 heures par semaine,
- **MODIFIE** ainsi le tableau des emplois :

grade	catégorie	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Adjoint d'animation principal de deuxième classe	C	1	0	32 h

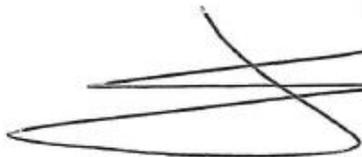
Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20240402-02042024D23-DE
Date de réception préfecture : 19/04/2024

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 2 avril 2024

Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le

Le Maire,
Franck VILLAND



La secrétaire de séance,
Chantal GIRAUD



Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20240402-02042024D23-DE
Date de réception préfecture : 19/04/2024